

Population & Sociétés

Habiter seul ou avec des proches après 85 ans en France : de fortes disparités selon les départements

Loïc Trabut, Joëlle Gaymu*

Au cours des dernières décennies, l'autonomie résidentielle des personnes très âgées s'est accrue. Elles vieillissent de plus en plus fréquemment chez elles, seules ou en couple, au lieu de cohabiter avec d'autres membres de la famille. Loïc Trabut et Joëlle Gaymu examinent les évolutions des situations résidentielles des personnes âgées de 85 ans et plus à l'échelon départemental et s'interrogent sur la persistance ou non des disparités territoriales.

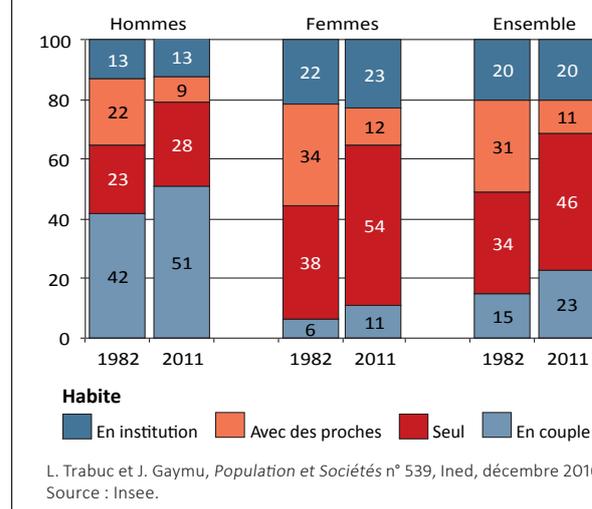
Aux grands âges, le maintien à domicile peut devenir difficile en cas de perte d'autonomie ; la cohabitation avec des membres de la famille ou l'entrée en institution peuvent alors être une solution. Les personnes âgées ont-elles recours à ces modes d'hébergement de façon égale sur l'ensemble du territoire ou observe-t-on des différences d'une région ou d'un département à l'autre ?

Davantage d'autonomie résidentielle

En cas d'incapacités d'une personne âgée, les membres de la famille sont les premiers pourvoyeurs d'aide avec un continuum dans l'intensité du soutien, allant de contacts épisodiques – notamment en cas d'éloignement géographique – jusqu'à la coresidence [1]. La cohabitation avec des proches – des enfants la plupart du temps (63 % des cas en 2011⁽¹⁾) – tend à être moins fréquente depuis quelques décennies : entre 1982 et 2011, la proportion de personnes âgées de 85 ans et plus ayant opté pour ce mode de vie a été divisée par près de 3, passant de 31 % à 11 %. À ces âges, coresider avec des membres de la famille était aussi répandu en 1982 qu'habiter seul, et deux fois plus fréquent que vivre avec un partenaire. En 2011, la cohabitation

multigénérationnelle est devenue quatre fois moins fréquente que l'isolement résidentiel (11 % contre 46 %) et deux fois moins que la vie en couple (figure 1). Autre signe de l'accroissement de l'autonomie résidentielle, l'hébergement en maison de retraite a également reculé au début de la vieillesse et est demeuré stable passé 85 ans (20 %) ; l'entrée a lieu de plus en plus tardivement, soit en moyenne à 84 ans et 5 mois en 2011, contre 82 ans en 1994 [2].

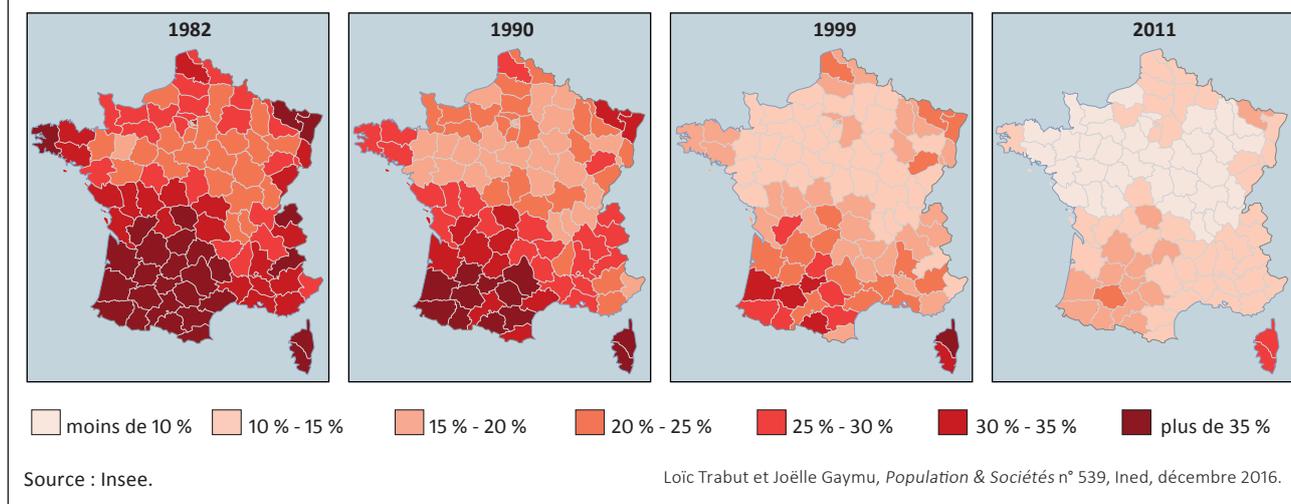
Figure 1. Répartition des personnes âgées de 85 ans et plus selon leur mode de résidence en 1982 et 2011 (%)



* Institut national d'études démographiques.

(1) L'ensemble des données de cette publication sont issues des enquêtes annuelles de recensement (Insee).

Figure 2. Évolution de la cohabitation avec des proches entre 1982 et 2011 en France métropolitaine



En 2011, rester chez soi, seul ou en couple, est le mode de vie de 7 personnes âgées de 85 ans et plus sur 10 (contre 1 sur 2 en 1982) (figure 1). Les femmes connaissent moins souvent cette situation que les hommes (65 % contre 79 %) et passent plus fréquemment qu'eux la fin de leur existence en institution (23 % contre 13 %) ou avec des membres de leur famille (12 % contre 9 %). Le soutien mutuel des époux jouant un rôle central dans le maintien à domicile, leur plus fort veuvage contribue à expliquer ces différences. À ces âges, seule une petite minorité de femmes sont en couple (11 %), contre la majorité des hommes (51 %). Les femmes vieillissent à domicile majoritairement seules (54 % contre 28 % des hommes).

La croissance de l'autonomie résidentielle aux grands âges est observée partout en Europe. Elle s'explique notamment par le plus fort désir d'indépendance des différentes générations, l'amélioration de la situation économique des personnes âgées et le développement des politiques de prise en charge de la perte d'autonomie. Toutefois, les contrastes entre pays restent forts : l'isolement résidentiel et l'institutionnalisation sont plus fréquents dans les pays d'Europe du Nord, la cohabitation multigénérationnelle est l'apanage de ceux d'Europe du Sud. La plus ou moins forte implication familiale ainsi que les montants et les modalités des aides publiques sont à l'origine de ces écarts entre pays [3]. Des travaux antérieurs [4] ont montré qu'en France, les situations résidentielles des personnes âgées étaient également particulièrement contrastées selon les territoires.

Dans quelle mesure les disparités départementales perdurent-elles ?

En 1982, dans les 96 départements métropolitains, à l'exception de Paris et de la Mayenne, plus de 20 % des

personnes âgées de 85 ans et plus habitaient avec des proches, et dans une quinzaine d'entre eux, cette proportion dépassait 40 %, le maximum de 50 % s'observant dans les deux départements corses. En 2011, seuls ces deux départements et le Gers sont au-dessus de 20 %. Les cartes présentant la cohabitation multigénérationnelle des personnes âgées au fil des recensements illustrent la perte de vitesse de ce mode de résidence (figure 2), qui est devenu beaucoup moins fréquent dans tous les départements⁽³⁾. En contrepartie, les personnes âgées vivent plus souvent seules ou en couple. Alors qu'en 1982, habiter seul était deux fois plus fréquent que cohabiter avec des proches dans seulement 6 départements, en 2011 on l'observe quasiment partout⁽⁴⁾. On dénombre 40 départements où ce coefficient multiplicateur dépasse 5, et il est même supérieur à 6 dans 15 d'entre eux. De même, en 1982, cohabiter avec des proches était deux fois plus répandu que vivre avec son seul conjoint dans 76 départements, ce rapport est désormais inverse dans un nombre comparable de départements.

Ce fort recul de la cohabitation des personnes âgées avec des membres de la famille au profit du maintien à domicile, seul ou en couple, s'est accompagné d'une certaine uniformisation territoriale des modes de vie. En 1982, la proportion de personnes âgées vivant en couple ou seules variait déjà peu d'un département à l'autre. En 2011, elle varie encore moins, le rapport interquartile n'étant par exemple que de 1,1 (tableau). Le recours à l'institutionnalisation, bien que plus contrasté (rapport interquartile de 1,3), s'est également en partie homogénéisé.

(3) Notons que la Seine-Saint-Denis est un département où la proportion est restée quasiment stable passant de 18 % à 15 %.

(4) Sauf les deux départements corses et le Gers.

La cohabitation avec des proches est non seulement le mode de vie qui différencie le plus les départements, mais les écarts sont restés du même ordre de grandeur entre 1982 et 2011 (rapport interquartile de 1,5). Ces constats sont identiques pour les hommes et les femmes.

Ces tendances ne remettent cependant pas en cause le classement des départements et, comme pour les recensements antérieurs, le contexte familial du vieillissement varie toujours beaucoup selon les territoires.

Les contrastes entre départements restent marqués

Les différences géographiques dans l'offre d'hébergement et de services à domicile, la proximité et la mobilisation des familles, l'image plus ou moins négative de la vie en institution et les caractéristiques socio-démographiques des personnes très âgées (situation économique et état de santé en particulier) sont autant de facteurs qui dessinent les cartes des modes de résidence des personnes très âgées.

Corésider avec des proches durant la vieillesse est un mode de vie fortement ancré territorialement (figure 2). Avec des proportions de l'ordre de 28 %, ce mode de vie est largement privilégié en Corse. Les départements d'un large Sud-Ouest, où les proportions sont supérieures à 15 %, constituent aussi des zones où la cohabitation multigénérationnelle est plus répandue qu'ailleurs. Ce mode de vie est deux à trois fois plus fréquent dans le Gers, le Tarn-et-Garonne, les Landes, l'Ariège ou le Cantal que dans de nombreux départements plus septentrionaux (Loir-et-Cher, Mayenne, Sarthe,...).

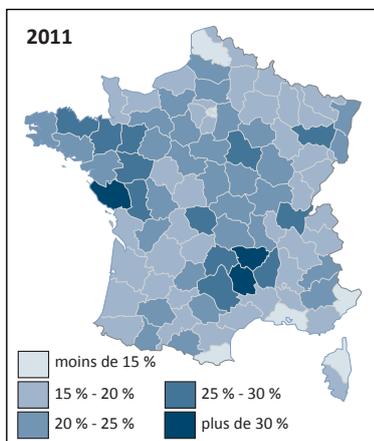
Le recours à l'institution varie également beaucoup selon les départements (figure 3). À l'Ouest, les départe-

tements des Pays de la Loire et certains autres départements limitrophes (Deux-Sèvres, Ille-et-Vilaine, Orne), à l'Est, les Vosges, plus au centre, ceux de la bordure est du Massif Central (Aveyron, Lozère, Ardèche, Haute-Loire), l'Ain et l'Yonne sont, avec des proportions de l'ordre de 25 %, ceux comptant le plus de personnes âgées de 85 ans et plus vivant en institution. À l'inverse, c'est à Paris et dans la région parisienne, en Corse, sur le pourtour méditerranéen, et dans la région Nord que ce mode d'hébergement est le moins diffusé, les proportions y étant parfois très inférieures à 10 %.

Dans une quinzaine de départements les personnes âgées recourent 3 fois plus souvent à l'institution qu'elles ne cohabitent avec des proches (contre 1,8 fois en moyenne) alors que dans une dizaine d'autres la coresidence entre générations arrive en tête.

La carte illustrant les proportions de personnes âgées de 85 ans et plus habitant seules (figure 4) s'inscrit en négatif des cartes précédentes : moins de 40 % des personnes âgées de 85 ans et plus vivent seules dans l'Aveyron, la Lozère, le Tarn, le Tarn-et-Garonne ou le Gers. À l'autre extrême, la proportion est de l'ordre de 55 % dans le Nord, la Seine-Maritime ou la Marne, la capitale détenant le record : à ces âges, près de 6 Parisiens sur 10 vivent seuls. Toutefois, par comparaison à la cohabitation multigénérationnelle et à l'institutionnalisation, les disparités géographiques sont beaucoup moins marquées pour ce mode de vie : dans la moitié des départements, entre 51 % et 57 % des femmes vivent seules (entre 26 % et 29 % des hommes). Ce constat d'homogénéité vaut également pour la vie en couple (figure 5) : dans la moitié des départements, entre 49 % et 53 % des hommes sont en union (entre 10 % et 12 % des femmes).

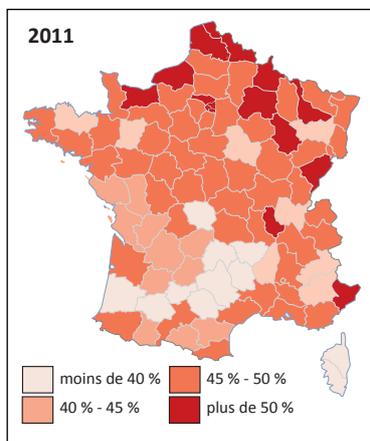
Figure 3. Part des personnes de 85 ans et plus en institution



Loïc Trabut et Joëlle Gaymu, *Population & Sociétés* n° 539, Ined, décembre 2016.

Source : Insee.

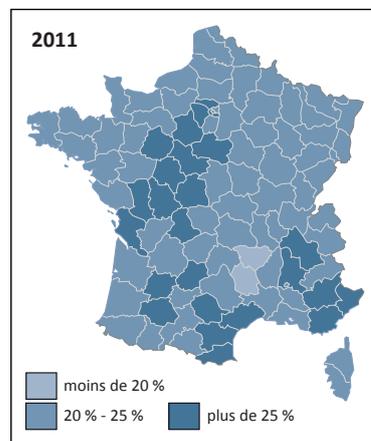
Figure 4. Part des personnes de 85 ans et plus résidant seule



Loïc Trabut et Joëlle Gaymu, *Population & Sociétés* n° 539, Ined, décembre 2016.

Source : Insee.

Figure 5. Part des personnes de 85 ans et plus résidant en couple



Loïc Trabut et Joëlle Gaymu, *Population & Sociétés* n° 539, Ined, décembre 2016.

Source : Insee.

Tableau. Variations départementales des modes de résidence des personnes âgées de 85 ans et plus

	Proportion (%) de personnes habitant							
	avec des proches		en couple		seules		en institution	
	1982	2011	1982	2011	1982	2011	1982	2011
1^{er} quartile^(*)	24,4	8,8	13,7	21,9	30,2	43,1	16,0	16,6
2^e quartile (médiane)	29,3	10,2	15,3	23,1	34,4	46,6	19,7	19,5
3^e quartile	36,7	13,5	16,7	24,5	37,8	48,8	22,6	21,7
Coefficient de variation^(**)	0,25	0,34	0,13	0,08	0,18	0,10	0,27	0,22
Rapport interquartile^(***)	1,5	1,5	1,2	1,1	1,3	1,1	1,4	1,3

* Quartile : si on prend l'exemple des personnes habitant seules en 1982, un quart des départements comptent au maximum 30,2 % de personnes habitant seules (1^{er} quartile) ; dans la moitié des départements la proportion est inférieure ou égale à 34,4 % (2^e quartile ou médiane) ; et pour un quart elle est égale ou supérieure à 37,8 % (3^e quartile).

** Le coefficient de variation est le rapport entre l'écart type et la moyenne ; il mesure la dispersion des valeurs.

*** Le rapport interquartile est le rapport entre le 3^e et le 1^{er} quartile.

Source : Insee.

Les contrastes entre hommes et femmes dans les façons de vieillir sont presque partout les mêmes et varient peu d'un département à l'autre : si les femmes habitent 1,9 fois plus souvent seules que les hommes, ce coefficient se situe entre 1,8 et 2,1 dans les trois-quarts des départements ; inversement, les hommes vieillissent, en moyenne, 4,5 fois plus souvent en couple que les femmes, et dans 75 % des départements ce rapport se situe entre 3 et 5.

Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, atteindre 85 ans est de plus en plus courant et, en 2011, en France, plus de 1,6 millions de personnes ont atteint ou dépassé cet âge ; elles sont 2,6 fois plus nombreuses qu'en 1982. Malgré la forte augmentation de ces effectifs, quasiment autant de personnes cohabitent avec des proches (environ 200 000) alors que celles vivant seules ou en couple sont près de 4 fois plus nombreuses (300 000 en 1982 contre 1,1 million en 2011). Si, dans l'esprit collectif, le grand âge est souvent associé à des problèmes de santé et de prise en charge, cette période de la vie est devenue, au fil du temps, de plus en plus souvent synonyme d'autonomie résidentielle. Malgré une tendance à l'homogénéisation territoriale, les contrastes géographiques restent toutefois marqués, notamment du fait des politiques publiques (développement des services d'aide à domicile *versus* nombre de lits en maison de retraite) et de la nature de l'impli-

cation familiale. Ainsi, le sud de la France se singularise toujours par un recours plus fréquent à la cohabitation multigénérationnelle alors que ce mode de vie est partout ailleurs en net recul. Demain, les personnes très âgées devraient pouvoir vivre plus longtemps encore chez elles à condition toutefois que la famille, premier pourvoyeur d'aide, ne se démobilise pas, et que les pouvoirs publics ne réduisent pas l'aide fournie. La précarisation de la situation économique des personnes âgées et/ou l'éventuelle réduction de l'aide des pouvoirs publics se traduira, *ipso facto*, par une pres-

sion supplémentaire sur les familles, y compris financière, alors même qu'elles assument déjà, aujourd'hui, l'essentiel de la solidarité à l'égard des plus fragiles.

Références

[1] Jim Ogg, Sylvie Renaut, Loïc Trabut, 2015, « La coresidence familiale entre générations adultes : un soutien réciproque », *Retraite et Société*, n° 70, p. 105-125.

[2] Sabrina Volant, 2014, « 693 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats*, Drees, n° 899, 6 p.

[3] Roméo Fontaine, Agnès Gramain, Jérôme Wittwer, 2007, « Les configurations d'aide familiales mobilisées autour des personnes âgées dépendantes en Europe », *Économie et Statistique*, n° 403-404, p. 97-115.

[4] Joëlle Gaymu, 1993, « Avoir 60 ans ou plus en France en 1990 », *Population*, 48(6), p. 1871-1910.

Résumé

En 2011, 7 personnes âgées de 85 ans et plus sur 10 (contre 1 sur 2 en 1982) vieillissent chez elles, seules ou en couple. Cette plus forte autonomie résidentielle s'observe dans tous les départements français. Mais les disparités restent importantes selon les territoires, l'isolement résidentiel étant plus fréquent dans le nord et la cohabitation multigénérationnelle plus observée dans le sud de la France.